

FORMULAIRE DE RÈGLEMENT DU CODE FISCAL DES ETATS-UNIS

(FATCA - Foreign Account Tax Compliance Act)

(Compagnie / Société Fiduciaire / Fondation / Partenariat d'Affaires / toute autre entité légale)

Formulaire complémentaire pour l'ouverture de compte.

Indice du statut américain

Veuillez indiquer le statut FATCA de l'entité légale en cochant la case appropriée :

OUI

NON

L'entité légale s'est-elle incorporée aux Etats-Unis ?	☐	☐
Est-ce que l'Actionnaire / Propriétaire Bénéficiaire Ultime / Directeur / Personne contrôlant l'entité est un citoyen ou résident des Etats-Unis ? (un seuil d'actionnariat de 20 pourcent est requis pour déterminer un propriétaire américain substantiel)	☐	☐
L'entité a-t-elle une résidence ou une adresse postale américaine ?	☐	☐
L'entité a-t-elle un numéro de téléphone américain ?	☐	☐
L'entité a-t-elle des instructions de paiements permanentes pour des montants du compte sur un compte ouvert aux États-Unis?	☐	☐
La procuration actuelle ou l'autorité signataire de l'entité ont-elles été accordées à une personne ayant une adresse américaine?	☐	☐
L'entité conserve-t-elle une adresse dite « à l'intention de » ou une adresse de retenue de courrier ?	☐	☐
L'entité reçoit-elle des versements d'intérêts, de dividende, de location, de salaire, de rémunération, d'émoluments, ou d'autre revenus, gains ou recettes annuelles ou périodiques fixes ou déterminables provenant des Etats-Unis ?	☐	☐
L'entité reçoit-elle des bénéfices bruts provenant de la vente ou autre disposition de propriétés pouvant générer des intérêts ou dividendes dans les Etats-Unis ?	☐	☐

L'entité légale ou l'entreprise est un résident de : _____ pour les raisons fiscales

Numéro d'identité fiscale des Etats-Unis : _____

Numéro d'identification fiscale étranger/GIIN : _____

Le statut FATCA de l'entité légale :

- ☐ FFI non-participante*
 ☐ FFI participante*
 ☐ FFI rapportant selon le modèle 1*
 ☐ NFFE Active*
 ☐ NFFE Passive*
 ☐ FFI rapportant selon le modèle 2*
 ☐ FFI enregistrée non rapportant selon un IGA*

Propriétaire Substantiel américain (20%) / Personne contrôlant l'entité définie comme américain.

Nom	Adresse	Numéro d'identité fiscale

Nous déclarons que les renseignements fournis ci-dessus sont véridiques, complets et exacts et que les documents remis sont authentiques et dûment exécutés.

En plus des conditions des conditions générales de la Banque, et de tout autre document gouvernant l'accord avec AfrAsia Bank Limited, conformément à la législation locale applicable, nous autorisons par la présente, AfrAsia Bank Limited à partager les informations liées à l'entité légale avec les régulateurs et autorités fiscales, locaux et internationaux, dans les cas nécessaires afin d'établir sa responsabilité fiscale, sur n'importe quel territoire.

Nous nous engageons à aviser AfrAsia Bank Limited de tout changement intervenant dans les informations fournies à la Banque, dans un délai de 30 jours suivant le changement.

Nom _____ Signature _____ Date _____

Nom _____ Signature _____ Date _____

Nom _____ Signature _____ Date _____

RÉSERVÉ A LA BANQUE

Evaluation de la Banque sur la catégorisation FATCA du client, le client est-il déclarable : ☐ Oui ☐ Non

Identifiant Client _____ Signature du chargé de clientèle _____ Date _____

Annexe 1 – Définitions

La personne contrôlant l'entité – définit les personnes qui exercent un contrôle sur l'entité légale.

Dans le cas d'une Société Fiduciaire cela signifie :

- Le disposant ;
- Les fiduciaires ;
- Le protecteur ;
- Les bénéficiaires (si désignés) et
- Toute autre personne exerçant un contrôle effectif sur la société fiduciaire.

Dans le cas d'une Entreprise cela signifie :

- Les actionnaires ;
- Les bénéficiaires ou les Ayant Droit Economique (ADE) et
- Toute autre personne exerçant un contrôle effectif sur l'entreprise.

Dans le cas d'une Fondation cela signifie :

- Les membres du conseil ;
- Le fondateur ;
- L'exécuteur ;
- Le protecteur ;
- Les bénéficiaires (si désignés) et
- Toute autre personne exerçant un contrôle effectif sur la fondation.

FFI non-participante – une institution financière non américaine et pas en accord avec l'Internal Revenue Service (IRS), soumise à une retenue de la FATCA.

FFI participante – une institution financière non américaine en accord avec l'Internal Revenue Service (IRS)

FFI rapportant selon le modèle 1 – désigne une institution financière vis-à-vis de laquelle un gouvernement ou un organisme gouvernemental non américain s'engage à obtenir et à échanger des informations conformément à un modèle 1 de IGA, autre qu'une institution financière assimilée à un établissement financier non participant au modèle 1 de IGA.

FFI rapportant selon le modèle 2 – Le modèle 2 IGA signifie un accord ou arrangement entre les États-Unis ou le Trésor américain et un gouvernement étranger ou un ou plusieurs organismes en vue de mettre en œuvre la FATCA par le biais de rapports établis directement par les FFI auprès de l'IRS, conformément aux exigences de cet accord, complétées par l'échange d'informations entre ce gouvernement étranger ou son agence et l'IRS. Une FFI dans une juridiction d'IGA de modèle 2 ayant conclu un accord avec une FFI est une FFI participante, mais peut être référée à une FFI déclarante de modèle 2.

FFI enregistrée non rapportant selon un IGA – une institution financière dans un territoire qui n'a pas signé de IGA avec le gouvernement américain.

NFFE – Une institution qui n'est pas considérée comme financière aux termes de la convention avec les États-Unis. En pratique, cela pourrait donc s'appliquer à toute entreprise, société fiduciaire, fondation ou autre entité juridique qui n'est pas une institution financière.

Il existe deux types de NFFE ; NFFE Actif et NFFE Passif. Une NFFE, qu'elle soit passive ou active, n'a aucune obligation d'enregistrement. En revanche, il incombe à l'institution financière avec laquelle la NFFE s'est enregistrée afin d'obtenir une auto certification de la NFFE pour que celle-ci puisse établir son statut. Lorsque la NFFE est passive, l'institution financière doit demander des informations sur les personnes contrôlant la NFFE et en informer les autorités fiscales locales.

NFFE active – Un NFFE actif désigne tout NFFE répondant à certains critères spécifiques, notamment :

1. Les revenus passifs représentent moins de 50% du revenu brut pour l'année précédente et moins de 50% du pourcentage moyen généré des actifs détenus par ses actifs qui produisent ou qui sont destinés à la production de revenus passifs (dividendes, rentes d'intérêts, etc.) ;
2. Les actions de la NFFE sont régulièrement cotées sur un marché boursier établi ou sont liées à une telle entité ;
3. La NFFE n'exploite pas encore une entreprise et n'a pas d'antécédents d'exploitation, mais investit des capitaux dans des actifs dans le but d'exploiter une entreprise autre que celle d'un établissement financier, à condition que la NFFE ne soit pas éligible à cette exception après une période de 2 ans à compter de la constitution / incorporation ;
4. La NFFE est une "NFFE exemptée" telle que décrite dans les réglementations du Trésor américain en vigueur ; et
5. La NFFE est établie et opère dans sa juridiction de résidence et est opérée exclusivement dans des activités religieuses, charitables, scientifiques, artistiques, culturelles, sportives ou éducatives ; ou est établie et opère dans sa juridiction de résidence et est une organisation professionnelle, une ligue professionnelle, une chambre de commerce, une organisation syndicale, une organisation agricole ou horticole, une ligue civique ou une organisation exploitée exclusivement pour la promotion de la protection sociale et certaines autres conditions sont remplies.

NFFE passive – Une NFFE passive est une NFFE qui :

- N'est pas une NFFE active ;
- Est un partenariat étranger ou une fiducie étrangère sous un accord de retenu avec la IRS conformément aux règles du Trésor américain en vigueur.